

## ACTUALITÉ

## Attaques à Main armée

Autrefois : LE COURRIER DE LYON  
Aujourd'hui : L'AUTO DE MONTGERON

L'ATTAKUE DU COURRIER DE LYON (1790), DANS LA FORET DE SENART NON LOIN DE MONTGERON

La affaire criminelle qui a ces jours derniers bouleverse la France tout entière a rappelé à toutes les mémoires un crime fauchant entre tous les crimes célèbres : l'affaire du courrier de Lyon. Entre l'affaire de l'automobile volée à Montgeron par les bandits qui devinrent plus tard les « émeutiers de Châtillons », et l'attaque de la malle-poste grimaçante non moins sanglante et non moins audacieuse, assailli il y a cinq années, ou peut-être même tenter un rapprochement et établir un parallèle. Il n'est pas possible de n'être pas surpris de certaines ressemblances et de certaines similitudes entre l'affaire qui envala la France du Directoire.

Ne nous rappellerons pas ici les longs, complexes et tragiques débats de cette affaire, nous ne la retraçons pas une fois de plus comment le nom et la personne de Le Gardeur y furent mêlés, et comment sept têtes tombèrent sur l'échafaud pour un crime qui n'avait encontestablement que cinq artisans. Nous montrerons seulement les préparatifs du drame et son exécution ; et, en suivant les événements dans toutes leurs démarques du samedi 10 mai au IV, nous

essayerons de nous rendre compte de leur méthode, pour la comparer ensuite à la méthode des Garnier, des Bonnot et des Cacouy.

Comment en avril 1790 Dubosq apprit-il qu'un courrier emporteraient le 27 du mois, un coffre renfermant sept millions d'assignats destinés à l'armée d'Italie ? On l'ignore, mais on n'en est point surpris. Cependant, en effet, des hommes fort bien informés et qui ne manquaient point de relations avec ce Dubosq, poly homme qu'on voyait souvent sous les galeries du Palais-Royal, et ses amis, et Couriol, élégant à la mode, et Gauicot, entrepreneur de transports militaires (tires lui avec Lesurges), et Vidal, dit Dufour, dit Laffour, dit Piala, expert en tous les genres de vol, et ce Véron, dit aussi Durochat, dont le malheur des temps avait acheté de percevoir l'âme pur sempiternelle.

Pour Dubosq et sa bande décidé d'opérer un grand coup : ils connaissent la route que doit suivre la malle-poste chargée de sa caisse d'assignats ; et cette route est promise à une entreprise audacieuse.

On arrête un plan. — L'un d'eux fabrique un faux passe-port, artistement exécuté, qui doit permettre au nommé Laborde, marchand de vin à La Tour-du-Pin, d'aller de Paris à Lyon, et de monter à bord du courrier qui part le 8 floréal au soir.

C'est Véron-Durochat qui accepte de jouer le rôle du faux voyageur. A la date et à l'heure fixées, — après avoir reçu les dernières instructions de Dubosq et avoir été munis par ce dernier de deux pistolets de bonne marque, — il a, soin de se rendre à l'hôtel du Plat-d'Etain, rue Martin, où a lieu le départ des messageries et des mairies-poste à destination du Midi. Là il voit arriver un coffre surveillé par deux soldats, et qui porte inscrit sur ses panneaux ces mots solennels : « Service de la Banque de France. Sous la sauvegarde des citoyens et des lois » ; et il voit charger le précieux colis dans la caisse de la voiture...

Les chevaux sont attelés et piaffent ; le postillon Audebert avale à longs traits un verre de vin et s'essuie les lèvres d'un revers de manche, puis monte en selle. Alors Véron-Durochat-Laborde s'approche du courrier Excoffon et fait connaître à lui comme le voyageur qui doit l'accompagner jusqu'à Lyon. Excoffon semble trouver ça avec sa veste et son bonnet houppelande et son très large feutre, et compagnon de route n'a pas la mine engageante ; il lui demande de bien vouloir exhiber son passe-port. Le faux Laborde s'exécute aussitôt... Rien à dire — le passe-port est en règle. Les deux hommes s'installent dans la voiture, lourd panier à deux roues et à canope de cuir, et foulte postillon ! La malle-poste démarre à grand bruit, cahote dans les rues étroites et gagne le chemin de Melun au trot de ses trois robustes chevaux...

Pendant ce temps Dubosq et ses complices ont enfourché les chevaux de selle que leur a procurés Bernard, un de leurs affidés, maquinquin de son état. Par des voies différentes ils ont gagné les portes de Paris. Deux d'entre eux devancent la malle-poste ; deux autres la suivent, botte à botte, dans le tourbillon de poussière qu'elle souleve. Après le relai de Villeneuve-Saint-Georges, après celui de Montgeron où ils ont été remarqués, les deux cavaliers sont toujours dans le sillage de la malle-poste. Soudain celle-ci s'arrête : un accident est survenu au barriau du cheval de sous-verté. Le postillon, le courrier, le voyageur s'empressent sans se soucier d'eux les cavaliers continuent leur route à bonne allure.

Ils ne s'arrêtent qu'à l'aberge de Lieusaint. Ils y trouvent Dubosq et Couriol qui, en les attendant, ont bu et mangé. Les bandits se restaurent ; puis tandis que l'un d'eux raccommode son épéon cassé, les autres jouent au billard. — Au moment où il régla la dépense, Dubosq qui veut payer en assignats se querelle avec l'hôtelier Champaul qui exige des espèces sonnantes et trébuchantes. — Enfin, les quatre hommes remontent à cheval ; le valet Delafosse l'homme présente l'étrier. Et ils sortent du village de Lieusaint avec tant de hâte que Dubosq manque de renverser le mère Mael et la mère Grossette. Indignées, les deux femmes injurient et menacent les cavaliers, mais ceux-ci ne s'attardent point à répondre et disparaissent rapidement.

La route entre Lieusaint et Melun traverse plusieurs petits bois. L'un d'eux a été choisi par Dubosq comme lieu de l'attentat. Il fait arrêter ses complices ; ils descendent de cheval, attachent leurs montures, se dissimulent le long d'un vieux pan de mur ; et tandis qu'ils vérifient l'amorce de leurs pistolets, lui et le valet du bureau débordent sa sacoche, contenant une somme de 12,000 francs.

Le capitaine Terrière, s'empresse de venir à Lyon, prévenir la gendarmerie tandis qu'Arnaud, recueilli par un cultivateur, était ramené à la mairie. — Le valet Delafosse, qui avait été attaqué par des individus, qu'il n'avait pas vu, parce qu'il était occupé à réparer sa bicyclette. Ses agresseurs lui avaient jeté du poivre dans les yeux et lui avaient dérobé sa sacoche, contenant une somme de 12,000 francs.

Le capitaine Terrière s'empresse de venir à Lyon, prévenir la gendarmerie tandis qu'Arnaud, recueilli par un cultivateur, était ramené à la mairie.

Le commandant de gendarmerie, au premier avis du capitaine Terrière, se rendait au poste de police, au-devant de l'encaisseur Arnaud. — La sacoche avait été retrouvée à quatre cent mètres du lieu où Arnaud disait avoir été attaqué et la prétendue victime la rapportait avec lui lorsque le commandant de gendarmerie arriva. Elle contenait encore 350 francs.

Le premier interrogatoire fit naître de sérieux soupçons sur la sincérité d'Arnaud. Ceux-ci, amenés à la gendarmerie, fut invité à faire sa déposition. Comme il s'embarrassait sur la conduite, vers deux heures moins un quart, au commissariat de police et là, après un interrogatoire pressant de deux heures, perdu dans ses contradictions et ses mensonges, il finit par avouer à M. Parsy, commissaire de police, qu'il n'avait pas été attaqué par quelqu'un, mais qu'il s'était approprié l'argent encaissé par lui, soit une somme de 12,000 francs. L'argent était caché à son domicile, et Dubosq l'a dérobé à coup de sabre le possesseur Audebert.

Les cinq bandits défontent la caisse de la voiture, puis le coffre de la Banque. Ils s'emparent de l'or et des assignats, laissant les traites, les lettres de change et autres papiers inutiles pour eux, ainsi que le sac de dépêches et les lettres particulières. Le cheval de galerie et le limonier, détachés, sont abandonnés par eux ; mais Véron-Durochat arrache le cadavre du postillon, perdus dans ses contradictions et ses mensonges, il finit par avouer à M. Parsy, commissaire de police, qu'il n'avait pas été attaqué par quelqu'un, mais qu'il s'était approprié l'argent encaissé par lui, soit une somme de 12,000 francs. L'argent était caché à son domicile, et Dubosq l'a dérobé à coup de sabre le possesseur Audebert.

Les cinq bandits défontent la caisse de la voiture, puis le coffre de la Banque. Ceux-ci, amenés à la gendarmerie, fut invité à faire sa déposition. Comme il s'embarrassait sur la conduite, vers deux heures moins un quart, au commissariat de police et là, après un interrogatoire pressant de deux heures, perdu dans ses contradictions et ses mensonges, il finit par avouer à M. Parsy, commissaire de police, qu'il n'avait pas été attaqué par quelqu'un, mais qu'il s'était approprié l'argent encaissé par lui, soit une somme de 12,000 francs. L'argent était caché à son domicile, et Dubosq l'a dérobé à coup de sabre le possesseur Audebert.

Les cinq bandits défontent la caisse de la voiture, puis le coffre de la Banque. Ceux-ci, amenés à la gendarmerie, fut invité à faire sa déposition. Comme il s'embarrassait sur la conduite, vers deux heures moins un quart, au commissariat de police et là, après un interrogatoire pressant de deux heures, perdu dans ses contradictions et ses mensonges, il finit par avouer à M. Parsy, commissaire de police, qu'il n'avait pas été attaqué par quelqu'un, mais qu'il s'était approprié l'argent encaissé par lui, soit une somme de 12,000 francs. L'argent était caché à son domicile, et Dubosq l'a dérobé à coup de sabre le possesseur Audebert.

Les cinq bandits défontent la caisse de la voiture, puis le coffre de la Banque. Ceux-ci, amenés à la gendarmerie, fut invité à faire sa déposition. Comme il s'embarrassait sur la conduite, vers deux heures moins un quart, au commissariat de police et là, après un interrogatoire pressant de deux heures, perdu dans ses contradictions et ses mensonges, il finit par avouer à M. Parsy, commissaire de police, qu'il n'avait pas été attaqué par quelqu'un, mais qu'il s'était approprié l'argent encaissé par lui, soit une somme de 12,000 francs. L'argent était caché à son domicile, et Dubosq l'a dérobé à coup de sabre le possesseur Audebert.

Les cinq bandits défontent la caisse de la voiture, puis le coffre de la Banque. Ceux-ci, amenés à la gendarmerie, fut invité à faire sa déposition. Comme il s'embarrassait sur la conduite, vers deux heures moins un quart, au commissariat de police et là, après un interrogatoire pressant de deux heures, perdu dans ses contradictions et ses mensonges, il finit par avouer à M. Parsy, commissaire de police, qu'il n'avait pas été attaqué par quelqu'un, mais qu'il s'était approprié l'argent encaissé par lui, soit une somme de 12,000 francs. L'argent était caché à son domicile, et Dubosq l'a dérobé à coup de sabre le possesseur Audebert.

Les cinq bandits défontent la caisse de la voiture, puis le coffre de la Banque. Ceux-ci, amenés à la gendarmerie, fut invité à faire sa déposition. Comme il s'embarrassait sur la conduite, vers deux heures moins un quart, au commissariat de police et là, après un interrogatoire pressant de deux heures, perdu dans ses contradictions et ses mensonges, il finit par avouer à M. Parsy, commissaire de police, qu'il n'avait pas été attaqué par quelqu'un, mais qu'il s'était approprié l'argent encaissé par lui, soit une somme de 12,000 francs. L'argent était caché à son domicile, et Dubosq l'a dérobé à coup de sabre le possesseur Audebert.

Les cinq bandits défontent la caisse de la voiture, puis le coffre de la Banque. Ceux-ci, amenés à la gendarmerie, fut invité à faire sa déposition. Comme il s'embarrassait sur la conduite, vers deux heures moins un quart, au commissariat de police et là, après un interrogatoire pressant de deux heures, perdu dans ses contradictions et ses mensonges, il finit par avouer à M. Parsy, commissaire de police, qu'il n'avait pas été attaqué par quelqu'un, mais qu'il s'était approprié l'argent encaissé par lui, soit une somme de 12,000 francs. L'argent était caché à son domicile, et Dubosq l'a dérobé à coup de sabre le possesseur Audebert.

Les cinq bandits défontent la caisse de la voiture, puis le coffre de la Banque. Ceux-ci, amenés à la gendarmerie, fut invité à faire sa déposition. Comme il s'embarrassait sur la conduite, vers deux heures moins un quart, au commissariat de police et là, après un interrogatoire pressant de deux heures, perdu dans ses contradictions et ses mensonges, il finit par avouer à M. Parsy, commissaire de police, qu'il n'avait pas été attaqué par quelqu'un, mais qu'il s'était approprié l'argent encaissé par lui, soit une somme de 12,000 francs. L'argent était caché à son domicile, et Dubosq l'a dérobé à coup de sabre le possesseur Audebert.

Les cinq bandits défontent la caisse de la voiture, puis le coffre de la Banque. Ceux-ci, amenés à la gendarmerie, fut invité à faire sa déposition. Comme il s'embarrassait sur la conduite, vers deux heures moins un quart, au commissariat de police et là, après un interrogatoire pressant de deux heures, perdu dans ses contradictions et ses mensonges, il finit par avouer à M. Parsy, commissaire de police, qu'il n'avait pas été attaqué par quelqu'un, mais qu'il s'était approprié l'argent encaissé par lui, soit une somme de 12,000 francs. L'argent était caché à son domicile, et Dubosq l'a dérobé à coup de sabre le possesseur Audebert.

Les cinq bandits défontent la caisse de la voiture, puis le coffre de la Banque. Ceux-ci, amenés à la gendarmerie, fut invité à faire sa déposition. Comme il s'embarrassait sur la conduite, vers deux heures moins un quart, au commissariat de police et là, après un interrogatoire pressant de deux heures, perdu dans ses contradictions et ses mensonges, il finit par avouer à M. Parsy, commissaire de police, qu'il n'avait pas été attaqué par quelqu'un, mais qu'il s'était approprié l'argent encaissé par lui, soit une somme de 12,000 francs. L'argent était caché à son domicile, et Dubosq l'a dérobé à coup de sabre le possesseur Audebert.

Les cinq bandits défontent la caisse de la voiture, puis le coffre de la Banque. Ceux-ci, amenés à la gendarmerie, fut invité à faire sa déposition. Comme il s'embarrassait sur la conduite, vers deux heures moins un quart, au commissariat de police et là, après un interrogatoire pressant de deux heures, perdu dans ses contradictions et ses mensonges, il finit par avouer à M. Parsy, commissaire de police, qu'il n'avait pas été attaqué par quelqu'un, mais qu'il s'était approprié l'argent encaissé par lui, soit une somme de 12,000 francs. L'argent était caché à son domicile, et Dubosq l'a dérobé à coup de sabre le possesseur Audebert.

Les cinq bandits défontent la caisse de la voiture, puis le coffre de la Banque. Ceux-ci, amenés à la gendarmerie, fut invité à faire sa déposition. Comme il s'embarrassait sur la conduite, vers deux heures moins un quart, au commissariat de police et là, après un interrogatoire pressant de deux heures, perdu dans ses contradictions et ses mensonges, il finit par avouer à M. Parsy, commissaire de police, qu'il n'avait pas été attaqué par quelqu'un, mais qu'il s'était approprié l'argent encaissé par lui, soit une somme de 12,000 francs. L'argent était caché à son domicile, et Dubosq l'a dérobé à coup de sabre le possesseur Audebert.

Les cinq bandits défontent la caisse de la voiture, puis le coffre de la Banque. Ceux-ci, amenés à la gendarmerie, fut invité à faire sa déposition. Comme il s'embarrassait sur la conduite, vers deux heures moins un quart, au commissariat de police et là, après un interrogatoire pressant de deux heures, perdu dans ses contradictions et ses mensonges, il finit par avouer à M. Parsy, commissaire de police, qu'il n'avait pas été attaqué par quelqu'un, mais qu'il s'était approprié l'argent encaissé par lui, soit une somme de 12,000 francs. L'argent était caché à son domicile, et Dubosq l'a dérobé à coup de sabre le possesseur Audebert.

Les cinq bandits défontent la caisse de la voiture, puis le coffre de la Banque. Ceux-ci, amenés à la gendarmerie, fut invité à faire sa déposition. Comme il s'embarrassait sur la conduite, vers deux heures moins un quart, au commissariat de police et là, après un interrogatoire pressant de deux heures, perdu dans ses contradictions et ses mensonges, il finit par avouer à M. Parsy, commissaire de police, qu'il n'avait pas été attaqué par quelqu'un, mais qu'il s'était approprié l'argent encaissé par lui, soit une somme de 12,000 francs. L'argent était caché à son domicile, et Dubosq l'a dérobé à coup de sabre le possesseur Audebert.

Les cinq bandits défontent la caisse de la voiture, puis le coffre de la Banque. Ceux-ci, amenés à la gendarmerie, fut invité à faire sa déposition. Comme il s'embarrassait sur la conduite, vers deux heures moins un quart, au commissariat de police et là, après un interrogatoire pressant de deux heures, perdu dans ses contradictions et ses mensonges, il finit par avouer à M. Parsy, commissaire de police, qu'il n'avait pas été attaqué par quelqu'un, mais qu'il s'était approprié l'argent encaissé par lui, soit une somme de 12,000 francs. L'argent était caché à son domicile, et Dubosq l'a dérobé à coup de sabre le possesseur Audebert.

Les cinq bandits défontent la caisse de la voiture, puis le coffre de la Banque. Ceux-ci, amenés à la gendarmerie, fut invité à faire sa déposition. Comme il s'embarrassait sur la conduite, vers deux heures moins un quart, au commissariat de police et là, après un interrogatoire pressant de deux heures, perdu dans ses contradictions et ses mensonges, il finit par avouer à M. Parsy, commissaire de police, qu'il n'avait pas été attaqué par quelqu'un, mais qu'il s'était approprié l'argent encaissé par lui, soit une somme de 12,000 francs. L'argent était caché à son domicile, et Dubosq l'a dérobé à coup de sabre le possesseur Audebert.

Les cinq bandits défontent la caisse de la voiture, puis le coffre de la Banque. Ceux-ci, amenés à la gendarmerie, fut invité à faire sa déposition. Comme il s'embarrassait sur la conduite, vers deux heures moins un quart, au commissariat de police et là, après un interrogatoire pressant de deux heures, perdu dans ses contradictions et ses mensonges, il finit par avouer à M. Parsy, commissaire de police, qu'il n'avait pas été attaqué par quelqu'un, mais qu'il s'était approprié l'argent encaissé par lui, soit une somme de 12,000 francs. L'argent était caché à son domicile, et Dubosq l'a dérobé à coup de sabre le possesseur Audebert.

Les cinq bandits défontent la caisse de la voiture, puis le coffre de la Banque. Ceux-ci, amenés à la gendarmerie, fut invité à faire sa déposition. Comme il s'embarrassait sur la conduite, vers deux heures moins un quart, au commissariat de police et là, après un interrogatoire pressant de deux heures, perdu dans ses contradictions et ses mensonges, il finit par avouer à M. Parsy, commissaire de police, qu'il n'avait pas été attaqué par quelqu'un, mais qu'il s'était approprié l'argent encaissé par lui, soit une somme de 12,000 francs. L'argent était caché à son domicile, et Dubosq l'a dérobé à coup de sabre le possesseur Audebert.

Les cinq bandits défontent la caisse de la voiture, puis le coffre de la Banque. Ceux-ci, amenés à la gendarmerie, fut invité à faire sa déposition. Comme il s'embarrassait sur la conduite, vers deux heures moins un quart, au commissariat de police et là, après un interrogatoire pressant de deux heures, perdu dans ses contradictions et ses mensonges, il finit par avouer à M. Parsy, commissaire de police, qu'il n'avait pas été attaqué par quelqu'un, mais qu'il s'était approprié l'argent encaissé par lui, soit une somme de 12,000 francs. L'argent était caché à son domicile, et Dubosq l'a dérobé à coup de sabre le possesseur Audebert.

Les cinq bandits défontent la caisse de la voiture, puis le coffre de la Banque. Ceux-ci, amenés à la gendarmerie, fut invité à faire sa déposition. Comme il s'embarrassait sur la conduite, vers deux heures moins un quart, au commissariat de police et là, après un interrogatoire pressant de deux heures, perdu dans ses contradictions et ses mensonges, il finit par avouer à M. Parsy, commissaire de police, qu'il n'avait pas été attaqué par quelqu'un, mais qu'il s'était approprié l'argent encaissé par lui, soit une somme de 12,000 francs. L'argent était caché à son domicile, et Dubosq l'a dérobé à coup de sabre le possesseur Audebert.

Les cinq bandits défontent la caisse de la voiture, puis le coffre de la Banque. Ceux-ci, amenés à la gendarmerie, fut invité à faire sa déposition. Comme il s'embarrassait sur la conduite, vers deux heures moins un quart, au commissariat de police et là, après un interrogatoire pressant de deux heures, perdu dans ses contradictions et ses mensonges, il finit par avouer à M. Parsy, commissaire de police, qu'il n'avait pas été attaqué par quelqu'un, mais qu'il s'était approprié l'argent encaissé par lui, soit une somme de 12,000 francs. L'argent était caché à son domicile, et Dubosq l'a dérobé à coup de sabre le possesseur Audebert.